

Fonds d'investissement BMO 2019

États financiers semestriels

31 mars 2019

BMO Fonds universel d'obligations

AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS PAR LES AUDITEURS

BMO Investissements Inc., le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. En vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières (le « Règlement 81-106 »), si les auditeurs n'ont pas effectué l'examen des états financiers semestriels, un avis accompagnant les états financiers doit en faire état.

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas examiné les présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par l'Ordre Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).



Fonds d'investissement

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Aux	31 mars 2019	30 septembre 2018
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	8 018	—
Placements		
Actifs financiers non dérivés	181 747	196 138
Actifs dérivés	1 164	1 795
Montant à recevoir pour la vente de placements	894	—
Marge à recevoir sur contrats à terme normalisés	17	6
Souscriptions à recevoir	38	69
Intérêts à recevoir	1 475	1 636
Distributions à recevoir des fiducies de placement	46	40
Total de l'actif	193 399	199 684
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Dette bancaire	—	171
Rachats à payer	364	188
Passifs dérivés	—	20
Charges à payer	329	18
Total du passif	693	397
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	192 706	199 287
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de série A	157 712	165 061
Parts de série Conseiller	6 817	6 772
Parts de série F	22 565	21 558
Parts de série D	121	36
Parts de série I	4 005	4 389
Parts de série Classique	1 486	1 471
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Parts de série A	10,69 \$	10,48 \$
Parts de série Conseiller	9,90 \$	9,71 \$
Parts de série F	11,75 \$	11,48 \$
Parts de série D	10,03 \$	9,81 \$
Parts de série I	11,06 \$	10,78 \$
Parts de série Classique	10,14 \$	9,92 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Périodes closes les	31 mars 2019	31 mars 2018
REVENUS		
Revenus d'intérêts	2 270	6 458
Distributions provenant des fiducies de placement	294	4 674
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	5 031	4 077
Variation de la plus-value latente	3 600	32 672
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	11 195	47 881
(Perte) gain de change	(2 999)	627
Total des autres (pertes) revenus	(2 999)	627
Total des revenus	8 196	48 508
CHARGES		
Frais de gestion (note 6)	1 654	2 193
Frais d'administration fixes (note 6)	314	415
Frais du comité d'examen indépendant (note 6)	1	0
Retenues d'impôts	—	13
Frais d'intérêts	1	0
Frais relatifs à l'aperçu du Fonds	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 6)	52	—
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire (note 6)	(8)	(221)
Total des charges	2 014	2 400
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 182	46 108
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de série A	4 939	10 823
Parts de série Conseiller	211	368
Parts de série F	811	1 102
Parts de série D	3	0
Parts de série I	166	33 731
Parts de série Classique	52	84
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)		
Parts de série A	0,32	0,52
Parts de série Conseiller	0,31	0,48
Parts de série F	0,45	0,65
Parts de série D	0,40	0,43
Parts de série I	0,46	0,69
Parts de série Classique	0,35	0,52

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 mars 2019	31 mars 2018	Périodes closes les	31 mars 2019	31 mars 2018
Parts de série A			Parts de série F		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	165 061	225 378	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	21 558	20 871
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 939	10 823	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	811	1 102
Distributions aux porteurs de parts rachetables			Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(453)	(1 285)	Revenu de placement net	(208)	(226)
Remboursement de capital	(1 375)	(1 192)	Remboursement de capital	(119)	(75)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 828)	(2 477)	Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(327)	(301)
Transactions sur parts rachetables			Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	5 230	7 097	Produit de l'émission de parts rachetables	5 977	4 316
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	1 823	2 471	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	205	186
Rachat de parts rachetables	(17 513)	(24 101)	Rachat de parts rachetables	(5 659)	(5 607)
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(10 460)	(14 533)	Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	523	(1 105)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(7 349)	(6 187)	Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 007	(304)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	157 712	219 191	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	22 565	20 567
Parts de série Conseiller			Parts de série D		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	6 772	8 085	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	36	—
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	211	368	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3	0
Distributions aux porteurs de parts rachetables			Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(18)	(9)	Revenu de placement net	(1)	(0)
Remboursement de capital	(65)	(82)	Remboursement de capital	(0)	—
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(83)	(91)	Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(1)	(0)
Transactions sur parts rachetables			Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	589	774	Produit de l'émission de parts rachetables	90	10
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	65	79	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	1	0
Rachat de parts rachetables	(737)	(1 575)	Rachat de parts rachetables	(8)	—
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(83)	(722)	Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	83	10
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	45	(445)	Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	85	10
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	6 817	7 640	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	121	10

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 mars 2019	31 mars 2018	Périodes closes les	31 mars 2019	31 mars 2018
Parts de série I			Total du Fonds		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	4 389	563 945	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	199 287	819 887
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	166	33 731	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 182	46 108
Distributions aux porteurs de parts rachetables			Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(64)	(8 701)	Revenu de placement net	(763)	(10 248)
Remboursement de capital	(2)	(67)	Remboursement de capital	(1 561)	(1 416)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(66)	(8 768)	Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(2 324)	(11 664)
Transactions sur parts rachetables			Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	—	1 285	Produit de l'émission de parts rachetables	11 886	13 482
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	66	8 768	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	2 179	11 530
Rachat de parts rachetables	(550)	(51 578)	Rachat de parts rachetables	(24 504)	(82 977)
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(484)	(41 525)	Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(10 439)	(57 965)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(384)	(16 562)	Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(6 581)	(23 521)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	4 005	547 383	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	192 706	796 366
Parts de série Classique					
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 471	1 608			
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	52	84			
Distributions aux porteurs de parts rachetables					
Revenu de placement net	(19)	(27)			
Remboursement de capital	(0)	(0)			
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(19)	(27)			
Transactions sur parts rachetables					
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	19	26			
Rachat de parts rachetables	(37)	(116)			
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(18)	(90)			
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	15	(33)			
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 486	1 575			

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 mars 2019	31 mars 2018	Périodes closes les	31 mars 2019	31 mars 2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			Information supplémentaire		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 182	46 108	Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	2 666	9 132
Ajustements au titre des éléments suivants :			Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	—	11
Gain de change sur la trésorerie	(1)	(113)	Distributions provenant des fiducies de placement, déduction faite des retenues d'impôts*	288	2 850
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(5 031)	(4 077)	Frais d'intérêts payés*	1	0
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(3 600)	(32 672)	* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.		
Augmentation de la marge à recevoir sur contrats à terme normalisés	(11)	—			
Diminution (augmentation) des intérêts à recevoir	161	(335)			
(Augmentation) diminution des distributions à recevoir des fiducies de placement	(6)	6			
Augmentation des charges à payer	311	377			
Amortissement des primes et escomptes	240	3 049			
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	—	(1 830)			
Achats de placements	(36 264)	—			
Produit de la vente et de l'échéance de placements	58 957	68 353			
Sorties de trésorerie sur dérivés	(194)	—			
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	20 744	78 866			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(145)	(134)			
Produit de l'émission de parts rachetables	11 721	13 209			
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(24 132)	(85 720)			
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(12 556)	(72 645)			
Gain de change sur la trésorerie	1	113			
Augmentation nette de la trésorerie	8 188	6 221			
Dette bancaire et trésorerie à l'ouverture de la période	(171)	7 573			
Trésorerie à la clôture de la période	8 018	13 907			

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 mars 2019 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES							
Australie — 4,9 %				Colombie — 0,5 %			
Commonwealth d'Australie, série 143, premier rang, non garanties, 2,750 %, 21 oct. 2019	1 800 AUD	1 757	1 720	République de Colombie, premier rang, non garanties, 4,375 %, 12 juill. 2021	750 USD	774	1 030
Commonwealth d'Australie, série 126, premier rang, non garanties, 4,500 %, 15 avr. 2020	1 300 AUD	1 288	1 271	République tchèque — 0,4 %			
Commonwealth d'Australie, série 146, premier rang, non garanties, 1,750 %, 21 nov. 2020	1 800 AUD	1 740	1 714	EP Energy, a.s., eurobillets à moyen terme, garantis, 5,875 %, 1 ^{er} nov. 2019	500 EUR	645	774
Commonwealth d'Australie, série 124, premier rang, non garanties, 5,750 %, 15 mai 2021	1 600 AUD	1 730	1 653	France — 5,1 %			
Commonwealth d'Australie, série 128, premier rang, non garanties, 5,750 %, 15 juill. 2022	1 200 AUD	1 296	1 298	Bouygues S.A., billets, premier rang, non garantis, 3,641 %, 29 oct. 2019	100 EUR	134	153
Commonwealth d'Australie, série 138, premier rang, non garanties, 3,250 %, 21 avr. 2029	200 AUD	184	215	République française, non garanties, 2,250 %, 25 oct. 2022	3 200 EUR	4 299	5 258
Commonwealth d'Australie, série 144, premier rang, non garanties, 3,750 %, 21 avr. 2037	200 AUD	213	236	République française, non garanties, 1,750 %, 25 mai 2023	800 EUR	1 277	1 306
Telstra Corporation Limited, billets, premier rang, non garantis, 3,500 %, 21 sept. 2022	800 EUR	1 033	1 336	République française, non garanties, 0,750 %, 25 nov. 2028	510 EUR	779	801
		9 241	9 443	République française, non garanties, 4,000 %, 25 avr. 2055	500 EUR	1 243	1 299
Autriche — 0,7 %				Sanofi, billets, premier rang, non garantis, 4,000 %, 29 mars 2021	550 USD	538	755
République d'Autriche, premier rang, non garanties, 3,900 %, 15 juill. 2020	400 EUR	527	634	UNEDIC, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,000 %, 25 avr. 2019	200 EUR	259	300
République d'Autriche, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 4,850 %, 15 mars 2026	300 EUR	417	606			8 529	9 872
		944	1 240	Allemagne — 6,4 %			
Belgique — 2,7 %				Allianz Finance II BV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 4,750 %, 22 juill. 2019	100 EUR	130	152
Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,450 %, 23 janv. 2039	277 USD	366	402	BASF SE, série 10Y, billets, premier rang, non garantis, 2,000 %, 5 déc. 2022	200 EUR	264	323
Royaume de Belgique, série 58, 3,750 %, 28 sept. 2020	200 EUR	299	319	Bayer AG, billets, second rang, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 3,750 %, 1 ^{er} juill. 2074	200 EUR	296	301
Royaume de Belgique, série 65, premier rang, non garanties, 4,250 %, 28 sept. 2022	1 000 EUR	1 330	1 747	Bayer US Finance II LLC, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,500 %, 25 juin 2021	424 USD	559	569
Royaume de Belgique, série 60, non garanties, 4,250 %, 28 mars 2041	200 EUR	258	479	République fédérale d'Allemagne, non garanties, 1,750 %, 4 juill. 2022	1 700 EUR	2 541	2 745
Royaume de Belgique, série 80, premier rang, non garanties, 2,150 %, 22 juin 2066	1 262 EUR	1 922	2 159	République fédérale d'Allemagne, non garanties, 1,500 %, 4 sept. 2022	2 850 EUR	3 865	4 580
		4 175	5 106	État de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, série 1194, premier rang, non garanties, 1,750 %, 17 mai 2019	200 EUR	262	301
Brésil — 0,1 %				État de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,500 %, 12 juin 2040	1 300 EUR	1 966	2 085
Vale Overseas Limited, billets, premier rang, non garantis, 6,875 %, 21 nov. 2036	96 USD	113	146	Merck Financial Services GmbH, série 7, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 4,500 %, 24 mars 2020	200 EUR	267	313
Canada — 2,6 %				Siemens Financieringsmaatschappij NV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,750 %, 12 mars 2021	200 EUR	263	311
Gouvernement du Canada, non garanties, 1,000 %, 1 ^{er} sept. 2022	3 000	2 867	2 946	Volkswagen International Finance N.V., billets, premier rang, non garantis, 2,625 %, 16 nov. 2027	400 EUR	592	619
Gouvernement du Canada, 2,250 %, 1 ^{er} juin 2029	2 000	1 958	2 114			11 005	12 299
		4 825	5 060				
Chili — 0,9 %							
République du Chili, premier rang, non garanties, 3,875 %, 5 août 2020	200 USD	275	272				
République du Chili, premier rang, non garanties, 3,250 %, 14 sept. 2021	1 000 USD	1 039	1 358				
République du Chili, premier rang, non garanties, 2,250 %, 30 oct. 2022	100 USD	100	132				
		1 414	1 762				

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2019 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Indonésie — 2,2 %							
PT Indonesia Asahan Aluminium Tbk, billets, premier rang, non garantis, 5,230 %, 15 nov. 2021	203 USD	265	283	Gouvernement du Japon, série 28, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,500 %, 20 mars 2038	40 800 JPY	483	691
PT Indonesia Asahan Aluminium Tbk, billets, premier rang, non garantis, 5,710 %, 15 nov. 2023	200 USD	259	289	Gouvernement du Japon, série 33, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 sept. 2040	45 800 JPY	593	737
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 5,875 %, 13 mars 2020	1 000 USD	1 384	1 375	Gouvernement du Japon, série 37, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 sept. 2042	62 600 JPY	901	1 006
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 4,875 %, 5 mai 2021	800 USD	1 026	1 108	Gouvernement du Japon, série 39, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 juin 2043	58 200 JPY	652	940
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 3,750 %, 25 avr. 2022	800 USD	1 005	1 082	Gouvernement du Japon, série 41, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 déc. 2043	84 100 JPY	1 100	1 316
		3 939	4 137			21 865	26 896
Irlande — 0,7 %				Mexique — 5,2 %			
République d'Irlande, non garanties, 5,900 %, 18 oct. 2019	900 EUR	1 182	1 396	BBVA Bancomer SA, Texas, billets, subalternes, 6,500 %, 10 mars 2021	100 USD	103	140
Israël — 0,2 %				Pemex Project Funding Master Trust, billets, premier rang, non garantis, 6,625 %, 15 juin 2035	800 USD	973	1 021
Teva Pharmaceutical Finance Company B.V., série 2, billets, premier rang, non garantis, 3,650 %, 10 nov. 2021	351 USD	350	461	Petróleos Mexicanos, billets à moyen terme, 5,500 %, 21 janv. 2021	800 USD	820	1 091
Italie — 1,4 %				États-Unis du Mexique, série M, premier rang, non garanties, 5,000 %, 11 déc. 2019	90 000 MXN	6 197	6 066
République italienne, premier rang, non garanties, 5,000 %, 1 ^{er} août 2039	300 EUR	515	559	États-Unis du Mexique, premier rang, non garanties, 2,750 %, 22 avr. 2023	1 100 EUR	1 462	1 775
République italienne, non garanties, 3,850 %, 1 ^{er} sept. 2049	1 319 EUR	1 972	2 078			9 555	10 093
		2 487	2 637	Pays-Bas — 2,2 %			
Japon — 14,0 %				Heineken NV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,500 %, 19 mars 2024	300 EUR	391	520
Gouvernement du Japon, série 320, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 1,000 %, 20 déc. 2021	112 200 JPY	1 094	1 397	ING Groep N.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,000 %, 18 févr. 2026	200 GBP	340	354
Gouvernement du Japon, série 327, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,800 %, 20 déc. 2022	117 500 JPY	1 282	1 470	Royaume des Pays-Bas, non garanties, 4,000 %, 15 juill. 2019	895 EUR	1 210	1 359
Gouvernement du Japon, série 329, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,800 %, 20 juin 2023	68 100 JPY	718	856	Koninklijke KPN N.V., billets, non garantis, 4,250 %, 1 ^{er} mars 2022	800 EUR	1 059	1 319
Gouvernement du Japon, série 332, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,600 %, 20 déc. 2023	298 800 JPY	3 121	3 740	RWE Finance BV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 6,500 %, 10 août 2021	200 EUR	287	346
Gouvernement du Japon, série 79, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 juin 2025	68 100 JPY	761	935	Shell International Finance B.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,375 %, 15 févr. 2025	200 EUR	294	303
Gouvernement du Japon, série 117, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,100 %, 20 mars 2030	415 450 JPY	5 465	6 186			3 581	4 201
Gouvernement du Japon, série 116, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,200 %, 20 mars 2030	68 100 JPY	789	1 023	Norvège — 0,9 %			
Gouvernement du Japon, série 140, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 sept. 2032	319 200 JPY	3 557	4 690	Statoil ASA, billets, premier rang, non garantis, 2,450 %, 17 janv. 2023	400 USD	400	531
Gouvernement du Japon, série 146, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 sept. 2033	68 100 JPY	724	1 007	Statoil ASA, billets, premier rang, non garantis, 5,100 %, 17 août 2040	800 USD	866	1 270
Gouvernement du Japon, série 26, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,400 %, 20 mars 2037	54 400 JPY	625	902			1 266	1 801
				Qatar — 0,2 %			
				État du Qatar, premier rang, non garanties, 3,375 %, 14 mars 2024	342 USD	459	462
				Singapour — 0,9 %			
				République de Singapour, premier rang, non garanties, 2,500 %, 1 ^{er} juin 2019	800 SGD	737	789

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2019 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
République de Singapour, premier rang, non garantis, 3,125 %, 1 ^{er} sept. 2022	700 SGD	666	718	HSBC Bank PLC, série 955, eurobillets à moyen terme, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 5,375 %, 4 nov. 2030.....	550 GBP	1 051	1 106
République de Singapour, premier rang, non garantis, 3,500 %, 1 ^{er} mars 2027	200 SGD	174	218	HSBC Holdings plc, billets, premier rang, non garantis, rachetables, taux fixe/variable, 3,000 %, 22 juill. 2028	208 GBP	364	371
		1 577	1 725	Imperial Tobacco Finance PLC, série 23, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 9,000 %, 17 févr. 2022	100 GBP	181	207
Afrique du Sud — 0,1 %				Legal & General Group PLC, billets, subalternes, non garantis, rachetables, taux fixe/variable, 5,125 %, 14 nov. 2048	154 GBP	264	283
Anglo American Capital plc, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 1,625 %, 11 mars 2026	141 EUR	213	212	Rolls-Royce plc, billets, premier rang, non garantis, 6,750 %, 30 avr. 2019	400 GBP	822	699
Corée du Sud — 3,0 %				Royal Bank of Scotland Group plc, The, billets, premier rang, non garantis, rachetables, taux fixe/variable, 4,519 %, 25 juin 2024.....	466 USD	620	636
Korea Development Bank, The, billets, premier rang, non garantis, 3,000 %, 19 mars 2022 ..	200 USD	264	268	Tesco Corporate Treasury Services PLC, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 1,375 %, 24 oct. 2023	309 EUR	461	467
Obligations du Trésor coréen, série 1909, premier rang, non garantis, 2,750 %, 10 sept. 2019	1 400 000 KRW	1 581	1 655	Thames Water Utilities Finance Ltd., série 44, eurobillets à moyen terme, garantis, 5,125 %, 28 sept. 2037	100 GBP	177	222
Obligations du Trésor coréen, série 2206, premier rang, non garantis, 3,750 %, 10 juin 2022	800 000 KRW	843	1 002	Royaume-Uni, obligations du Trésor, 4,750 %, 7 mars 2020	650 GBP	1 211	1 174
Obligations du Trésor coréen, série 2303, premier rang, non garantis, 3,000 %, 10 mars 2023	1 300 000 KRW	1 307	1 602	Royaume-Uni, obligations du Trésor, 4,000 %, 7 mars 2022	450 GBP	804	860
Obligations du Trésor coréen, série 3122, premier rang, non garantis, 4,000 %, 10 déc. 2031	850 000 KRW	895	1 242	Royaume-Uni, obligations du Trésor, 1,625 %, 22 oct. 2028	466 GBP	825	858
		4 890	5 769	Royaume-Uni, obligations du Trésor, 4,750 %, 7 déc. 2038	400 GBP	764	1 089
Espagne — 5,2 %				Royaume-Uni, obligations du Trésor, 4,250 %, 7 déc. 2040	800 GBP	1 795	2 097
Royaume d'Espagne, premier rang, non garantis, 1,400 %, 31 janv. 2020	1 200 EUR	1 711	1 824			9 510	10 271
Royaume d'Espagne, premier rang, non garantis, 3,800 %, 30 avr. 2024	1 500 EUR	2 346	2 652	États-Unis — 18,8 %			
Royaume d'Espagne, premier rang, non garantis, 2,750 %, 31 oct. 2024	1 200 EUR	1 796	2 040	Allstate Corporation, The, billets, premier rang, non garantis, 3,150 %, 15 juin 2023	200 USD	264	270
Royaume d'Espagne, premier rang, non garantis, 5,900 %, 30 juill. 2026	200 EUR	348	412	Alphabet Inc., billets, premier rang, non garantis, 3,625 %, 19 mai 2021	300 USD	292	411
Royaume d'Espagne, premier rang, non garantis, 4,200 %, 31 janv. 2037	1 500 EUR	2 515	3 098	Altria Group, Inc., billets, premier rang, non garantis, 9,250 %, 6 août 2019	167 USD	199	228
		8 716	10 026	Altria Group, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,400 %, 14 févr. 2026	59 USD	78	81
Supranationales — 0,5 %				AT&T Inc., billets, premier rang, non garantis, 5,350 %, 1 ^{er} sept. 2040	125 USD	125	175
Banque européenne d'investissement, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, taux variable, 29 juin 2023	540 GBP	950	942	Bank of New York Mellon Corporation, The, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,550 %, 23 sept. 2021	200 USD	273	273
Suède — 1,3 %				Caterpillar Inc., billets, premier rang, non garantis, 3,900 %, 27 mai 2021	300 USD	293	412
Nordea Bank AB, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,250 %, 5 juill. 2022	800 EUR	1 125	1 321	Citigroup Inc., billets, premier rang, non garantis, 2,500 %, 29 juill. 2019	200 USD	282	267
Svenska Handelsbanken AB, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,250 %, 27 août 2020	200 EUR	303	310	Citigroup Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 2,750 %, 24 janv. 2024	248 GBP	427	443
Swedbank AB, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,625 %, 28 déc. 2022	486 GBP	846	841	Coca-Cola Company, The, billets, premier rang, non garantis, 0,125 %, 22 sept. 2022	222 EUR	332	334
		2 274	2 472				
Suisse — 0,2 %							
Basellandschaftliche Kantonalbank, billets, premier rang, non garantis, 1,000 %, 4 oct. 2022	200 CHF	217	281				
Royaume-Uni — 5,3 %							
Barclays Bank PLC, eurobillets à moyen terme, subalternes, 10,000 %, 21 mai 2021	100 GBP	171	202				

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2019 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Commonwealth Edison Company, billets hypothécaires, premier rang, garantis, 6,450 %, 15 janv. 2038.....	200 USD	263	352	Prudential Financial, Inc., billets, second rang, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 5,625 %, 15 juin 2043.....	350 USD	369	488
CVS Health Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,000 %, 5 déc. 2023.....	350 USD	373	480	Synchrony Financial, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,375 %, 19 mars 2024.....	93 USD	124	126
Dell International LLC/EMC Corp., série 144A, billets, premier rang, garantis, rachetables, 4,000 %, 15 juill. 2024.....	697 USD	932	938	Time Warner Cable, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,000 %, 1 ^{er} sept. 2021.....	200 USD	197	271
Digital Euro Finco, LLC, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 2,500 %, 16 janv. 2026.....	186 EUR	283	292	Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 3,375 %, 15 mai 2044.....	270 USD	382	399
Duke Energy Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,050 %, 15 août 2022.....	200 USD	200	269	Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 2,750 %, 15 août 2047.....	2 200 USD	2 493	2 905
Florida Power & Light Company, obligations hypothécaires, premier rang, garanties, rachetables, 4,050 %, 1 ^{er} juin 2042.....	800 USD	800	1 124	Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 3,000 %, 15 août 2048.....	2 588 USD	3 096	3 588
Fox Corporation, série 144A, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,030 %, 25 janv. 2024.....	202 USD	268	280	Gouvernement des États-Unis, obligations indexées à l'inflation, 0,500 %, 15 janv. 2028.....	1 638 USD	2 076	2 185
General Motors Financial Company, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,200 %, 1 ^{er} mars 2021.....	200 USD	269	271	Gouvernement des États-Unis, obligations indexées à l'inflation, 1,000 %, 15 févr. 2048.....	1 470 USD	1 885	2 008
General Motors Financial Company, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,100 %, 17 janv. 2024.....	700 USD	927	972	Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 2,250 %, 15 févr. 2027.....	4 238 USD	5 211	5 624
Goldman Sachs Group, Inc., The, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,125 %, 25 juill. 2029.....	101 GBP	173	180	Walt Disney Company, The, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,450 %, 4 mars 2022.....	400 USD	521	533
Home Depot Inc., The, billets, premier rang, non garantis, 5,875 %, 16 déc. 2036.....	200 USD	232	336	Wells Fargo & Company, billets mondiaux à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,600 %, 22 juill. 2020.....	200 USD	282	267
HP Inc., billets, premier rang, non garantis, 6,000 %, 15 sept. 2041.....	200 USD	244	285	Wells Fargo & Company, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,625 %, 16 août 2022.....	1 000 EUR	1 217	1 618
John Deere Capital Corporation, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,750 %, 15 mars 2022.....	400 USD	400	538			30 771	36 201
JPMorgan Chase & Co., billets, premier rang, non garantis, 4,950 %, 25 mars 2020.....	1 300 USD	1 289	1 773	Total des obligations et débetures — 86,6 %		145 467	166 715
Kraft Foods Group, Inc., billets, premier rang, non garantis, 5,000 %, 4 juin 2042.....	200 USD	225	253				
Medtronic Global Holdings S.C.A., série 0000, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 0,375 %, 7 mars 2023.....	170 EUR	256	257				
Ville de New York, obligations-recettes générales, sous-série C-1, obligations Build America, fonds d'amortissement, 5,517 %, 1 ^{er} oct. 2037.....	1 900 USD	1 872	3 150				
Oracle Corporation, billets, premier rang, non garantis, 2,250 %, 8 oct. 2019.....	200 USD	265	267				
Oracle Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,900 %, 15 sept. 2021.....	200 USD	263	263				
PepsiCo, Inc., billets, premier rang, non garantis, 2,750 %, 1 ^{er} mars 2023.....	350 USD	362	471				
Pfizer Inc., billets, premier rang, non garantis, 2,100 %, 15 mai 2019.....	200 USD	265	267				
Pioneer Natural Resources Company, billets, premier rang, non garantis, 7,500 %, 15 janv. 2020.....	200 USD	192	277				

	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
--	--------------------	---------------	-------------------------

PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme^.....	792 000	14 827	15 032
Total des placements dans le fonds d'investissement — 7,8 %	14 827	15 032	

Total du portefeuille de placements — 94,4 %	160 294	181 747	
Gain total latent sur les contrats de change à terme — 0,6 %.....		1 164	
Autres actifs, moins les passifs — 5,0 %.....		9 795	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,0 %		192 706	

+ Le cas échéant, les distributions considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté des titres correspondants.

^ Le gestionnaire agit comme gestionnaire ou sous-conseiller du Fonds.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2019 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE À TERME

Date de règlement	Devise acquise	Position	Devise vendue	Position	Taux contractuel	Contrepartie	Notation**	Gain latent
1 ^{er} avr. 19	CAD	85	USD	(63)	1,3416	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	0
26 avr. 19	CAD	27 959	JPY	(2 296 829)	0,0122	Banque de Montréal	A-1	222
30 avr. 19	CAD	285	CHF	(211)	1,3520	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	1
30 avr. 19	CAD	62	MXN	(900)	0,0692	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	1
30 avr. 19	CAD	1 743	SGD	(1 760)	0,9903	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	8
30 avr. 19	CAD	8 234	AUD	(8 660)	0,9509	HSBC Bank PLC UK	A-1+	18
30 avr. 19	CAD	31 661	USD	(23 625)	1,3401	JP Morgan Securities Inc.	A-1	112
30 avr. 19	CAD	31 663	USD	(23 625)	1,3402	Banque de Montréal	A-1	114
30 avr. 19	CAD	6 157	GBP	(3 469)	1,7751	Rabobank USA Finance	A-1	116
30 avr. 19	CAD	6 160	GBP	(3 469)	1,7757	ING Bank N.V.	A-1+	118
30 avr. 19	CAD	27 263	EUR	(18 020)	1,5129	Westpac Banking Corporation	A-1+	205
30 avr. 19	CAD	27 275	EUR	(18 020)	1,5136	RBC Europe Limited	A-1+	217
13 mai 19	CAD	5 568	KRW	(4 702 099)	0,0012	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	32
Gain total latent sur les contrats de change à terme								1 164

CONTRATS À TERME NORMALISÉS

Pays	Contrat	Échéance	Nombre de contrats	Taux contractuel	Montant notionnel (\$)	Juste valeur marchande
Italie	Contrats à terme normalisés Euro-BTP du gouvernement italien	Juin 2019	(2)	126,7900 EURM	(383)	(388)
États-Unis	Contrats à terme normalisés sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis	Juin 2019	(2)	145,4844 USDM	(383)	(400)
Total des contrats à terme normalisés					(766)	(788)

** Notation de Standard & Poor's.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

1. Le Fonds

Le BMO Fonds universel d'obligations (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué selon les lois de la province d'Ontario et régi par une déclaration de fiducie. La déclaration de fiducie a été modifiée le 23 octobre 2008 et le 3 novembre 2009 pour autoriser certains Fonds à offrir une structure à séries multiples. En plus des parts de série A existantes, certains Fonds sont autorisés à émettre des parts de série A (couverte), Conseiller, Conseiller (couverte), série FNB, T4, T5, T6, T8, M, F, F (couverte), F2, F4, F6, D, G, I, N, NBA, NBF, O, L, R, S ou Classique. Chaque série est destinée à un type différent d'investisseurs et comporte des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Se reporter à la note 8 pour connaître les séries du Fonds, ainsi que les frais de gestion et les frais d'administration de chaque série.

BMO Investissements Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Le gestionnaire est une filiale entièrement détenue par la Banque de Montréal. L'adresse du siège social du Fonds est le 100 King Street West, Toronto (Ontario), M5X 1A1.

L'état de la situation financière et les notes annexes de chacun des Fonds sont en date du 31 mars 2019 et du 30 septembre 2018, le cas échéant. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes portent sur les périodes closes le 31 mars 2019 et le 31 mars 2018, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'entrée en activité indiquée à la note 8 au 31 mars de la période applicable. L'information financière relative à une série établie durant ces périodes est présentée depuis la date de lancement indiquée à la note 8 au 31 mars de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 8 mai 2019.

Ces états financiers doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels au 30 septembre 2018, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux IFRS et à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

3. Sommaire des principales méthodes comptables Instruments financiers

Les placements englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces instruments financiers font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement du Fonds et évalués à la juste valeur.

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et est décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par le Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et dérivés sont ensuite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts rachetables en circulation du Fonds, qui sont des instruments remboursables au gré du porteur, ouvrent droit à une obligation contractuelle de distribution annuelle, par le Fonds, de tout revenu net et de gains en capital nets réalisés. Cette distribution annuelle peut être versée en espèces au gré du porteur de parts; l'option de rachat permanente n'est donc pas la seule obligation contractuelle relative aux parts rachetables. De plus, le Fonds a émis plusieurs séries de parts rachetables qui ont rang égal sans être identiques. Elles ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations du Fonds relatives à l'actif net attribuable aux porteurs

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

de parts rachetables (« actif net ») sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur de rachat.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût moyen des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Des processus sont en place pour évaluer quotidiennement la juste valeur des actions négociées dans les pays hors Amérique du Nord, pour éviter les cours périmés et pour tenir compte, entre autres, des événements importants intervenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur

des contrats de change à terme conclus par le Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur d'origine.

Pour les parts des séries A (couverte), Conseiller (couverte) et F (couverte) (les « séries couvertes »), le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change. Ces séries sont donc davantage protégées contre ce risque que les autres séries du Fonds sans toutefois l'être parfaitement.

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds – le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour la position vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elle soit liquidée ou expirée.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif à l'état de la situation financière. Le contrat d'option est évalué à chaque date d'évaluation à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est dénouée, le Fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans l'état de la situation financière.

Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un gain égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est dénouée, le Fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le gain ou la perte réalisé. Lorsqu'une

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent que devait acheter le Fonds.

Le gain ou la perte que réalise le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est dénouée est constaté à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global.

Les contrats à terme normalisés sont des ententes financières visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix fixé d'avance et à une date future prédéterminée. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui découlerait du dénouement de la position à la date d'évaluation. Tout écart entre la valeur notionnelle à chaque date d'évaluation est constaté à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global. Des bons du Trésor ou des liquidités sont détenus à titre de marge pour les contrats à terme normalisés.

Les contrats de swap sur défaillance sont des ententes visant le transfert du risque de crédit d'une partie, l'acheteur de la protection, à une autre partie, le vendeur de la protection. Le Fonds, à titre de vendeur de la protection, est tenu de payer la valeur notionnelle, ou tout autre montant convenu, à l'acheteur de la protection en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Fonds reçoit de la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient. Si aucune défaillance ne survient, le Fonds conserve la série de paiements et n'a aucune obligation de règlement.

Certains titres ou de la trésorerie peuvent être désignés comme garantie ou marge, selon les termes de l'entente, dans le but de fournir des actifs de valeur en cas de défaut, de faillite ou d'insolvabilité.

Le Fonds, à titre d'acheteur de la protection, reçoit du vendeur la valeur notionnelle ou le montant convenu en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Fonds verse à la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient.

Les contrats de swap sur défaillance sont évalués quotidiennement à la juste valeur selon les cotations obtenues auprès de sources indépendantes. Les primes versées ou reçues, le cas échéant, sont comptabilisées au poste « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global. Le montant net des paiements périodiques est comptabilisé quotidiennement et est constaté à titre

de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global. Lorsque les contrats de swap sur défaillance expirent ou sont dénoués, les gains ou les pertes sont constatés à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global.

Les contrats de swap de taux d'intérêt sont des ententes conclues entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts fondés sur un montant nominal. Le montant net des paiements périodiques d'intérêts reçus ou versés aux termes de contrats de swap de taux d'intérêt est comptabilisé comme « Revenus d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le Fonds conclut le contrat sont comptabilisés à titre de passif ou d'actif dans l'état de la situation financière. Lorsque le contrat est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou effectués au moment de la résiliation anticipée sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé » dans l'état du résultat global.

La valeur des swaps de taux d'intérêt est fondée sur les évaluations de sources indépendantes. La variation de la valeur est inscrite à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Le Fonds conclut des contrats de swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription.

Lorsque le cours d'un titre ne peut être obtenu, n'est pas fiable ou ne semble pas refléter la valeur actuelle, le gestionnaire peut déterminer une autre valeur qu'il considère comme juste et raisonnable ou recourir à une technique d'évaluation qui, dans toute la mesure du possible, utilise des données d'entrée et des hypothèses fondées sur des données de marché observables, notamment la volatilité, les titres comparables, la valeur liquidative (fonds négociables en bourse) et d'autres taux ou cours pertinents. Ces techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de flux de trésorerie actualisés, des modèles internes qui reposent sur des données observables ou des comparaisons avec des titres identiques en substance.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

Dans certains cas, le gestionnaire peut avoir recours à des modèles internes lorsque les données d'entrée ne sont pas des données de marché observables.

Trésorerie

La trésorerie se compose de la trésorerie et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dividendes à recevoir, la distribution à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer, les distributions à verser et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont le Fonds détient le contrôle parce qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables sur son investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Le gestionnaire a déterminé que le Fonds est une entité d'investissement et, à ce titre, il comptabilise les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel le Fonds exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est un placement pour lequel le Fonds exerce une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (le Fonds détient entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités, le cas échéant, ont été classées comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

Le gestionnaire a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds peut investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'il pourrait détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des

créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont créés à partir de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Le Fonds ne fournit ni ne s'est engagé à fournir aucun autre soutien financier important ni autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que ses placements dans ces dernières.

D'autres informations sur les intérêts du Fonds dans des entités structurées non consolidées, le cas échéant, se trouvent à la note 8.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le Fonds a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constataion des revenus

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt nominaux des placements portant intérêt.

L'intérêt sur les obligations indexées à l'inflation est fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation. Le rajustement de la valeur nominale est constaté dans les revenus d'intérêts à l'état du résultat global. Si les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance, le Fonds reçoit, en plus des intérêts, un dernier versement correspondant à la somme de la valeur nominale de l'obligation et de la compensation au titre de l'inflation qui s'est accumulée depuis la date d'émission de l'obligation. Les intérêts sont comptabilisés à chaque date d'évaluation en fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation et sont constatés à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les opérations de placement sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé » de l'état du résultat global et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Prêt de titres

Un Fonds peut s'engager dans des opérations de prêt de titres aux termes de contrats conclus avec State Street et BNY Mellon (l'« agent chargé du prêt de titres » et l'« ancien agent chargé du prêt de titres », respectivement). BNY Mellon a été l'agent chargé du prêt de titres jusqu'au 3 décembre 2018, date à laquelle State Street est devenu l'agent chargé des prêts. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut pas excéder 50 % de sa valeur liquidative. Le Fonds reçoit une garantie dont la valeur doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement constituée d'obligations ou de garanties du gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, du gouvernement des États-Unis ou d'un de ses organismes, mais peut aussi comprendre des obligations d'autres gouvernements pourvu que leur notation soit adéquate. De plus, dans le cadre du programme, l'agent chargé du prêt de titres et les parties liées au dépositaire du Fonds indemnisent entièrement ce dernier advenant le défaut d'un emprunteur.

Pour les Fonds participant au programme, la valeur globale des titres prêtés et de la garantie détenue au 31 mars 2019 et au 30 septembre 2018, le cas échéant, ainsi que l'information sur le revenu du Fonds tiré du prêt de titres sont indiquées à la note 8.

Les revenus provenant du prêt de titres, le cas échéant, sont inclus dans l'état du résultat global et constatés en résultat lorsqu'ils sont gagnés. La répartition du revenu tiré du prêt de titres est présentée à la note 8, le cas échéant.

Pénalité pour négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Fonds peut, à la seule discrétion du gestionnaire, imposer une pénalité pour négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Fonds et est constatée à titre de « Pénalité pour négociation à court terme » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » d'une série, qui figure à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de cette

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la série en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements.

Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net imposable du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés pour chaque année d'imposition sont versées aux porteurs de parts, de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds a donc déterminé, en substance, qu'il n'était pas imposable. Il ne comptabilise donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constate d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus d'investissement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Fusion de fonds

Le gestionnaire a adopté la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des fusions de certains fonds au cours des périodes. Selon cette méthode, un des Fonds est le fonds acquéreur et est appelé « fonds maintenu », et l'autre Fonds visé par la fusion est appelé « fonds abandonné ». La décision est basée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des fonds et prend en compte des facteurs comme le maintien des conseillers en placement, des objectifs et pratiques de placement, du type de portefeuille et des frais de gestion et charges. Le cas échéant, se reporter à la note 8 pour plus de précisions sur les opérations de fusion.

4. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables du Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire lors de la préparation des états financiers du Fonds.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les porteurs de parts du Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Le Fonds investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains, et dans d'autres devises, le cas échéant. Le rendement du Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds.

Classement et évaluation du portefeuille de placements

Le Fonds a adopté de manière rétrospective IFRS 9 avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2018. La nouvelle norme exige que les actifs soient comptabilisés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) selon l'évaluation du modèle économique que suit le Fonds pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Il estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements du Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique du Fonds. La transition à IFRS 9 du Fonds est expliquée plus en détail à la note 9.

Estimations comptables :

Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

Les estimations de la valeur des actifs et des passifs du Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 3 présente les méthodes utilisées pour établir les estimations ayant servi à déterminer la juste valeur.

5. Parts et transactions sur parts

Les parts rachetables du Fonds sont classées à titre de passifs. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des distributions, le cas échéant, et, au moment du rachat, au remboursement d'une tranche proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital réalisés, les dividendes et les intérêts. À moins d'indication contraire à la note 8, le Fonds n'a aucune restriction ni condition précise en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts rachetables figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Conformément à ses objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 7, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de rachat. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

Les parts rachetables du Fonds sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative par part de la série concernée à toute date d'évaluation. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part d'une série est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série, soit la juste valeur totale de l'actif attribuable à la série moins le passif attribuable à cette série, par le nombre total de parts de la série en circulation à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, aux fins de traitement des transactions sur parts. L'actif net est déterminé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative du Fonds. Si tel est le cas, un rapprochement est présenté à la note 8.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque série en fonction de sa valeur liquidative relative. Le gain et la perte de certains contrats de change à terme des séries couvertes est réparti uniquement entre les séries couvertes.

6. Opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante du Fonds et de ses placements, conformément à l'acte constitutif du Fonds. Il surveille et évalue le rendement du Fonds, lui fournit du personnel de gestion clé, rémunère les services de gestion de portefeuille des conseillers en placement et assure tous les services d'administration requis.

Les frais de gestion de la série FNB comprennent des frais d'administration et d'autres frais d'exploitation, autres que les frais du Fonds.

En contrepartie de ses services, il a droit à des frais qui lui sont payés mensuellement et qui sont calculés aux taux annuels maximaux indiqués à la note 8.

b) Frais d'administration fixes

Le gestionnaire paie certains frais d'exploitation de chaque Fonds, à l'exception du BMO Portefeuille de revenu Ascension, du BMO Portefeuille conservateur Ascension, du BMO Portefeuille équilibré Ascension, du BMO Portefeuille croissance Ascension, du BMO Portefeuille actions de croissance Ascension, du BMO Portefeuille équilibré FondSélect (série NBA seulement), du BMO Portefeuille croissance FondSélect (série NBA seulement), du BMO Fonds d'actions américaines (séries NBA et NBF seulement), du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés américaines à dividendes élevés, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés européennes à dividendes élevés, du BMO Fonds zéro combustible fossile, du BMO Fonds FNB mondial d'allocation de l'actif gestion tactique, du BMO Fonds FNB mondial de croissance gestion tactique, du BMO Fonds leadership féminin, du BMO Fonds international d'actions, du BMO Fonds japonais, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés, du BMO Fonds concentré d'actions mondiales, du BMO Fonds d'obligations mixtes, du

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles, du BMO Fonds américain à petite capitalisation, du BMO Fonds d'actions multi-factorielles, du BMO SIA Fonds ciblé d'actions canadiennes et du BMO SIA Fonds ciblé d'actions nord-américaines (« séries à charges d'exploitation variables »), notamment, les honoraires et frais d'audit et juridiques, la rémunération du dépositaire et de l'agent des transferts, les coûts attribuables aux émissions, aux rachats et aux changements de titres, dont les coûts liés au système de tenue des registres des porteurs de titres, la préparation et la publication des prospectus, des rapports financiers, d'autres types de rapports, et des relevés et autres communications aux porteurs de titres, les frais de comptabilité et d'évaluation du fonds, les frais de dépôt, y compris ceux engagés par le gestionnaire (collectivement, les « frais d'administration »). En contrepartie, le Fonds paie des frais d'administration fixes au gestionnaire. Les frais d'administration fixes sont calculés quotidiennement selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative moyenne du Fonds. Se reporter à la note 8 pour connaître le taux des frais d'administration fixes imputés au Fonds, le cas échéant.

c) Charges du Fonds

Certaines charges d'exploitation (les « charges du Fonds ») sont aussi payées directement par le Fonds et comprennent les frais de préparation et de publication de l'aperçu du Fonds, les frais d'intérêts et autres frais d'emprunt, tous les coûts raisonnables associés à la conformité au Règlement 81-107, y compris la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant (CEI) du Fonds et celles de tout conseiller juridique indépendant ou d'autres conseillers employés par le CEI, les coûts des programmes d'orientation et de formation continue des membres du CEI et les coûts et dépenses associés aux réunions du CEI; les taxes et impôts auxquels le Fonds est ou pourrait être assujéti, et les coûts associés à la conformité aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires introduites après le 1^{er} décembre 2007.

Le gestionnaire peut, pour certaines années et dans certains cas, choisir de prendre en charge une partie des frais de gestion, des frais d'administration fixes ou certains frais précis du Fonds ou d'une série du Fonds. Cette prise en charge est réexaminée périodiquement par le gestionnaire qui peut y mettre fin à sa discrétion, sans préavis aux porteurs de parts.

d) Frais d'administration variables

Les séries à charges d'exploitation variables assument directement toutes ces charges, notamment les frais d'administration et les charges du Fonds.

e) Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille

Le Fonds peut exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou par l'entremise de celui-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Les frais sont inclus dans le poste « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global. Se reporter à la note 8 pour connaître les frais relatifs aux parties liées imputés au Fonds pendant les périodes closes les 31 mars 2019 et 31 mars 2018, le cas échéant.

f) Mise de fonds initiale

À l'établissement d'un nouveau fonds, le gestionnaire fait une mise de fonds initiale. Selon les politiques des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, un investisseur initial ne peut demander le rachat de ses placements tant qu'un montant additionnel de 500 \$ n'a pas été reçu d'autres investisseurs relativement à la même catégorie de parts. Se reporter à la note 8 pour connaître les placements en parts du Fonds que le gestionnaire détenait au 31 mars 2019 et au 30 septembre 2018, le cas échéant.

g) Autres opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire du Fonds. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec, ou qui mettent en cause, des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Investissements Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Asset Management Corp., BMO Gestion privée de placements inc., BMO Gestion d'actifs inc., BMO Ligne d'action Inc., Pyrford International Limited, LGM Investments Limited, la Société de fiducie BMO, BMO Asset Management Limited, BMO Global Asset Management (Asia) Limited, Taplin, Canida & Habacht LLC, BMO Capital Markets Corp. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres en portefeuille par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts ou d'actions d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services au gestionnaire.

7. Risques liés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché), le risque de crédit et le risque de liquidité. Dans le tableau relatif à la concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques du Fonds décrit les moyens utilisés pour assurer la conformité aux directives en matière de placement.

Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsque le Fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être indirectement exposé aux risques liés aux instruments financiers de ce ou ces fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent aux fonds sous-jacents.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire son exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de prix et non du risque de change. Toutefois,

le gestionnaire surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises. L'exposition du Fonds au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Fonds est principalement exposé au risque de taux d'intérêt du fait de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les titres du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt. L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Fonds à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent du Fonds sur les obligations contractuelles conclues avec la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Fonds au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Fonds doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, comme il est indiqué à la note 8, s'il y a lieu.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Fonds se trouve principalement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Le Fonds investit principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, il conserve suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité. Le Fonds peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. Le gestionnaire surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative du Fonds afin de s'assurer que cette proportion ne dépasse pas le plafond réglementaire et qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Fonds.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

8. Information spécifique au Fonds

a) Information sur le Fonds et les séries, et évolution des parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans chacune des séries A, Conseiller, F, D, I et Classique, lesquelles sont rachetables au gré des porteurs de parts.

Série	Date de lancement
Parts de série A	6 mai 1993
Parts de série Conseiller	29 mai 2012
Parts de série F	24 octobre 2008
Parts de série D	20 novembre 2017
Parts de série I	9 mai 2008
Parts de série Classique	29 mai 2012

Les parts de série A sont offertes sans frais d'acquisition et peuvent être achetées par tous les investisseurs.

Les parts de série Conseiller sont offertes à tous les investisseurs par l'entremise de courtiers inscrits.

Les parts de série F peuvent être achetées par les investisseurs ayant souscrit un programme intégré ou un compte à frais fixes offert par un courtier, aux termes duquel les investisseurs paient au gestionnaire des frais annuels en fonction de la valeur des actifs, plutôt que des commissions sur chaque transaction.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs qui détiennent un compte à courtage réduit. Le courtage réduit donne lieu à des commissions de suivi moindres sur ces parts, ce qui diminue les frais de gestion.

Les parts de série I sont destinées uniquement aux investisseurs institutionnels et à d'autres fonds d'investissement, sur décision du gestionnaire à l'occasion et au cas par cas. Ces investisseurs ont conclu une entente avec le gestionnaire. Aucuns frais de gestion ni aucuns frais d'administration fixes ne sont imputés au Fonds à l'égard de ces parts dans la mesure où chaque investisseur ou courtier négocie des frais distincts avec le gestionnaire.

Les parts de série Classique ont été établies uniquement aux fins d'une fusion de Fonds et ne sont pas offertes sur le marché.

Le nombre de parts émises et en circulation de chaque série est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 mars 2019	31 mars 2018
Parts de série A		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	15 752	21 383
Émises	497	662
Émises au réinvestissement de distributions	174	231
Rachetées durant la période	(1 668)	(2 250)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	14 755	20 026
Parts de série Conseiller		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	697	826
Émises	60	77
Émises au réinvestissement de distributions	7	8
Rachetées durant la période	(76)	(159)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	688	752
Parts de série F		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 878	1 818
Émises	518	368
Émises au réinvestissement de distributions	18	16
Rachetées durant la période	(494)	(482)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 920	1 720
Parts de série D		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4	—
Émises	9	1
Émises au réinvestissement de distributions	0	0
Rachetées durant la période	(1)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	12	1

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 mars 2019	31 mars 2018
Parts de série I		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	407	50 091
Émises	—	112
Émises au réinvestissement de distributions	6	763
Rachetées durant la période	(51)	(4 459)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	362	46 507

Parts de série Classique

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	148	163
Émises au réinvestissement de distributions	2	3
Rachetées durant la période	(3)	(12)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	147	154

b) Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net

Au 31 mars 2019 et au 30 septembre 2018, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé pour chaque série conformément aux IFRS.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 mars 2019	31 mars 2018
Parts de série A		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 939	10 823
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	15 244	20 654
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,32	0,52

Périodes closes les	31 mars 2019	31 mars 2018
Parts de série Conseiller		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	211	368
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	684	764
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,31	0,48
Parts de série F		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	811	1 102
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 806	1 686
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,45	0,65
Parts de série D		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	8	1
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,40	0,43
Parts de série I		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	166	33 731
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	364	48 808
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,46	0,69
Parts de série Classique		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	52	84
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	149	162
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,35	0,52

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

d) Impôts sur le revenu

À la fin de l'année d'imposition terminée en décembre 2018, les pertes en capital et autres qu'en capital dont disposait le Fonds à des fins fiscales s'établissaient comme suit :

Total des pertes en capital (\$)	Total des pertes autres qu'en capital (\$)	Pertes autres qu'en capital échéant en		
		2030 (\$)	2031 (\$)	2032 et par la suite (\$)
3 691	—	—	—	—

e) Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Le gestionnaire touche des frais payables mensuellement et calculés aux taux annuels maximaux présentés dans le tableau ci-après :

Série	Frais de gestion (%)	Frais d'administration fixes (%)
Parts de série A	1,750	0,300
Parts de série Conseiller	1,750	0,300
Parts de série F	0,450	0,300
Parts de série D	1,400	0,300
Parts de série I	*	*
Parts de série Classique	1,100	0,300

* Négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I au gestionnaire.

Les frais de gestion à payer au gestionnaire sont comptabilisés au poste « Charges à payer » dans l'état de la situation financière et s'élevaient à 278 \$ au 31 mars 2019 (15 \$ au 30 septembre 2018).

Les frais d'administration fixes à payer au gestionnaire sont comptabilisés au poste « Charges à payer » dans l'état de la situation financière et s'élevaient à 53 \$ au 31 mars 2019 (3 \$ au 30 septembre 2018).

Charges

Le gestionnaire paie les frais d'administration et les charges d'exploitation liés aux parts de série I.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 mars 2019 et 31 mars 2018.

Parts détenues par le gestionnaire

Le gestionnaire détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 mars 2019

Série	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de série D	103	1
Parts de série I	12	0

Au 30 sept. 2018

Série	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de série D	102	1
Parts de série I	11	0

f) Risques liés aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de produire un revenu d'intérêts élevé et d'offrir un potentiel de croissance de la valeur du placement. Le Fonds investit surtout dans des obligations et des débentures ayant une échéance de plus de un an émises par des gouvernements et des sociétés du monde entier et par des organismes supranationaux comme la Banque mondiale.

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

Risque de change

L'exposition directe du Fonds au risque de change est résumée dans les tableaux ci-après. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 mars 2019

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar					
australien	110	8 107	(8 216)	1	0,0
Euro	704	53 394	(54 116)	(18)	(0,0)
Yen	931	26 896	(27 737)	90	0,0
Peso					
mexicain	89	6 066	(62)	6 093	3,2
Livre sterling	145	11 929	(12 083)	(9)	(0,0)
Dollar de Singapour	9	1 725	(1 735)	(1)	(0,0)
Won sud-coréen	29	5 501	(5 537)	(7)	(0,0)
Franc suisse	1	281	(283)	(1)	(0,0)
Dollar américain	356	47 757	(63 182)	(15 069)	(7,8)
Total	2 374	161 656	(172 951)	(8 921)	(4,6)

Au 30 sept. 2018

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar					
australien	140	9 894	(10 020)	14	0,0
Euro	912	69 288	(70 298)	(98)	(0,0)
Yen	38	30 451	(30 464)	25	0,0
Peso					
mexicain	88	6 011	(61)	6 038	3,0
Livre sterling	161	17 284	(17 395)	50	0,0

Au 30 sept. 2018

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar de Singapour	8	1 649	(1 655)	2	0,0
Rand sud-africain	27	2 206	(2 224)	9	0,0
Won sud-coréen	52	10 403	(10 513)	(58)	(0,0)
Franc suisse	3	276	(278)	1	0,0
Dollar américain	303	34 653	(49 053)	(14 097)	(7,1)
Total	1 732	182 115	(191 961)	(8 114)	(4,1)

Au 31 mars 2019 et au 30 septembre 2018, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 446 \$ (406 \$ au 30 septembre 2018). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Au 31 mars 2019 et au 30 septembre 2018, le Fonds était aussi indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant présente l'exposition directe du Fonds au risque de taux d'intérêt selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux	
	31 mars 2019	30 sept. 2018
Moins de un an	23 129	15 759
De un à trois ans	21 115	33 065
De trois à cinq ans	45 091	46 383
De cinq à dix ans	20 137	21 657
Plus de dix ans	57 243	65 251
Total	166 715	182 115

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

Au 31 mars 2019 et au 30 septembre 2018, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 12 010 \$ (13 505 \$ au 30 septembre 2018). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été évaluée selon la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Au 31 mars 2019 et au 30 septembre 2018, le Fonds était aussi indirectement exposé au risque de taux d'intérêt si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers portant intérêt.

Autre risque de marché

Au 31 mars 2019 et au 30 septembre 2018, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, car il était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition directe du Fonds au risque de crédit selon les notations.

Notation	% de l'actif net aux	
	31 mars 2019	30 sept. 2018
AAA	25,7	14,4
AA	16,3	29,6
A	28,5	31,7
BBB	16,0	14,5
BB	0,7	1,6
Non noté	—	0,5
Total	87,2	92,3

Au 31 mars 2019 et au 30 septembre 2018, le Fonds était aussi indirectement exposé au risque de crédit si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments de créance, des titres privilégiés et des dérivés.

Prêt de titres

Aucun actif ne faisait l'objet d'une opération de prêt de titres au 31 mars 2019 ni au 30 septembre 2018.

Risque de concentration

Le risque de concentration du Fonds est résumé dans le tableau ci-après.

Aux	31 mars 2019	30 sept. 2018
Obligations et débentures		
Australie	4,9 %	5,6 %
Autriche	0,7 %	0,9 %
Belgique	2,7 %	1,3 %
Brésil	0,1 %	0,2 %
Canada	2,6 %	— %
Chili	0,9 %	0,9 %
Colombie	0,5 %	0,5 %
République tchèque	0,4 %	0,4 %
France	5,1 %	8,1 %
Allemagne	6,4 %	8,1 %
Indonésie	2,2 %	2,3 %
Irlande	0,7 %	0,7 %
Israël	0,2 %	0,2 %
Italie	1,4 %	2,4 %
Japon	14,0 %	15,3 %
Mexique	5,2 %	5,0 %
Pays-Bas	2,2 %	2,0 %
Norvège	0,9 %	0,8 %
Qatar	0,2 %	— %
Singapour	0,9 %	0,8 %
Slovaquie	— %	1,7 %
Afrique du Sud	0,1 %	1,1 %
Corée du Sud	3,0 %	5,2 %
Espagne	5,2 %	5,0 %
Supranationales	0,5 %	2,2 %
Suède	1,3 %	1,2 %
Suisse	0,2 %	0,1 %
Royaume-Uni	5,3 %	8,0 %
États-Unis	18,8 %	11,4 %
Placements dans les fonds d'investissement	7,8 %	7,0 %
Autres actifs, moins les passifs	5,6 %	1,6 %
	100,0 %	100,0 %

g) Hiérarchie des justes valeurs

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles. Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par le gestionnaire en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres. Les tableaux ci-après fournissent l'information pertinente.

Au 31 mars 2019

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	8 862	157 853	—	166 715
Fonds				
d'investissement	15 032	—	—	15 032
Dérivés	—	1 164	—	1 164
Total	23 894	159 017	—	182 911

Au 30 sept. 2018

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	10 573	171 542	—	182 115
Fonds				
d'investissement	14 023	—	—	14 023
Dérivés	—	1 795	—	1 795
Total	24 596	173 337	—	197 933

Passifs financiers

Dérivés	—	(20)	—	(20)
---------	---	------	---	------

Transferts entre les niveaux

Les transferts entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs ont lieu en fonction de la disponibilité des cours ou de données observables sur le marché, celle-ci pouvant varier selon la conjoncture des marchés.

Au cours de la période du 1^{er} octobre 2018 au 31 mars 2019, 2 190 \$ de titres de créance ont été transférés du niveau 1 au niveau 2, en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres.

Au cours de la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018, aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux.

h) Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent les montants qui ont fait l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le

Fonds a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net.

Au 31 mars 2019	Actif	Passif
Montants bruts des actifs (passifs)		
financiers comptabilisés	1 164	—
Montants compensés à l'état de la situation financière	—	—
Montants nets présentés à l'état de la situation financière	1 164	—
Montants connexes non compensés à l'état de la situation financière		
Instrument financier	—	—
Garantie en trésorerie reçue (cédée)	—	—
Montant net	1 164	—

Au 30 sept. 2018	Actif	Passif
Montants bruts des actifs (passifs)		
financiers comptabilisés	1 795	(20)
Montants compensés à l'état de la situation financière	—	—
Montants nets présentés à l'état de la situation financière	1 795	(20)
Montants connexes non compensés à l'état de la situation financière		
Instrument financier	(20)	20
Garantie en trésorerie reçue (cédée)	—	—
Montant net	1 775	—

i) Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille des investissements dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après :

	Valeur comptable	Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 31 mars 2019		
Placement		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	15 032	1,1
Total	15 032	

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2019

	Valeur comptable	Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent	Au 1 ^{er} oct. 2018	Détenus à des fins de transaction	Autres passifs financiers**	JVRN
Au 30 sept. 2018	Valeur comptable		Passifs financiers			
Placement			Solde d'ouverture selon IAS 39	20	206	—
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	14 023	1,0	Selon la transition d'IAS 39 à IFRS 9 :			
			- reclassement des titres vendus à découvert et des instruments dérivés*	(20)	—	20
Total	14 023		Variation totale lors de la transition à IFRS 9	(20)	—	20
			Solde d'ouverture selon IFRS 9	—	206	20

9. Transition à IFRS 9

À la transition à IFRS 9, les actifs financiers et passifs financiers du portefeuille de placements du Fonds ont été classés à la JVRN. Le classement des actifs financiers et des passifs financiers diffère de celui sous IAS 39. Aucun changement n'a toutefois été apporté à la méthode d'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers à la transition à IFRS 9. Les tableaux suivants présentent un rapprochement des actifs financiers et des passifs financiers au 1^{er} octobre 2018, date de transition à IFRS 9 :

Au 1 ^{er} oct. 2018	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la JVRN	Prêts et créances**	JVRN
Actifs financiers				
Solde d'ouverture selon IAS 39	1 795	196 138	1 751	—
Selon la transition d'IAS 39 à IFRS 9 :				
- reclassement des placements à la JVRN*	(1 795)	(196 138)	—	197 933
Variation totale lors de la transition à IFRS 9	(1 795)	(196 138)	—	197 933
Solde d'ouverture selon IFRS 9	—	—	1 751	197 933

* Instruments financiers (y compris les instruments dérivés) classés comme étant détenus à des fins de transaction et autres instruments désignés comme étant à la JVRN selon IAS 39.

** Autres actifs financiers classés à titre de prêts et créances sous IAS 39, désormais classés au coût amorti sous IFRS 9.

* Passifs financiers (tels des titres vendus à découvert et des instruments dérivés) classés comme étant détenus à des fins de transaction selon IAS 39.

** Classés comme autres passifs financiers selon IAS 39, désormais classés au coût amorti sous IFRS 9.

BMO Investissements Inc.

First Canadian Place, 43rd Floor
100 King Street West
Toronto (Ontario) M5X 1A1

www.bmo.com/fonds et www.bmo.com/gma/ca

Auditeur indépendant

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Pour tout complément de renseignements, veuillez nous appeler au :

- 1 800 665-7700 (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une succursale BMO Banque de Montréal ou des Services bancaires en ligne de BMO);
- 1 800 304-7151 ou nous envoyer un courriel à servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une maison de courtage de plein exercice ou d'un courtier à escompte).

MD/MC Marques de commerce déposées/marques de commerce de la Banque de Montréal, utilisées sous licence.

Les Fonds d'investissement BMO sont offerts par BMO Investissements Inc., société de services financiers et entité juridique distincte de la Banque de Montréal.